



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football

Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre de la CON.CA.CAF

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Réunion du lundi 24 juin 2019

Le président **Marcel BAFU** ouvre la séance à 19h05.

1. Présentation de Joachim MERRY, nouveau CTD-DAP de l'ouest

Le président, **Marcel BAFU** présente aux membres du comité directeur le nouveau Conseiller Technique Départemental en Charge du Développement et de l'Animation des Pratiques qui sera basé exclusivement sur l'ouest.

Monsieur **Joachim MERRY** expose son parcours professionnel de joueur et d'entraîneur.

L'ensemble des membres du comité directeur lui souhaite la bienvenue.

2. Point sur l'organisation du Futsal Day

Steve JEAN-MARIE présente le projet du Futsal Day qui doit se dérouler les 5 et 6 juillet 2019, en Guyane, au Hall Kévin Séraphin.

Les sélections de Guyane masculine et féminine doivent se confronter à leurs homologues de l'Amapa.

L'hébergement, la restauration, le transport et le dispositif secours/sécurité sont assurés par les prestataires habituels de la ligue.

Le budget de la manifestation est de 12 000 € (environ).

Le prix d'entrée est fixé à 5 € par soirée.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 12 avril 2019

Validé à l'unanimité des membres présents

4. Validation des décisions prises en réunion de Bureau du 27 mai 2019

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents

VALIDE les décisions prises en réunion de bureau du comité directeur du 27 mai :

- Nomination de Richard MONTGENIE et Dominique DEDE à la tête de la CROC
- Tenue de l'Assemblée Générale le 15/06/2019 sur la réforme des calendriers en U15
- Mise en route de la poule du Haut-Maroni
- Formation au Certificat Fédéral à la préparation athlétique prévue du 03 au 7 juin 2019
- Validation du choix de Monsieur Joachim MERRY sur le poste de CTD-DAP Ouest
- Validation de la rupture conventionnelle de Mme LEGER.
- Réforme de la Coupe de France pour les clubs d'Outre-Mer
- Programmation des visites médicales pour les arbitres du 1^{er} au 29 juillet.

5. Validation des demandes d'affiliation

Le COMITE DIRECTEUR

A la majorité des membres présents,

VALIDE la demande d'affiliation des clubs suivants :

- **ASC ARMIRE** (football libre)
- **AS LOCA CENTRAL MOTORS** (football entreprise)
- **ACADEMY FOOTBALL CLUB** (football libre)

Les nouvelles demandes d'affiliation posent problème car elles ne sont pas suivies de la création de nouveaux terrains. Il y a une réflexion sérieuse à mener sur le choix du terrain pour le niveau de compétition, le manque d'infrastructures et la fermeture des terrains le dimanche après-midi.

6. Organisation de l'AG du 30 juin 2019

Le président de la ligue, **Marcel BAFAU** apprend aux membres du comité directeur qu'il sera absent lors de l'Assemblée Générale du 30 juin en raison d'une invitation à une réunion aux Etats-Unis émanant du président de la CONCACAF avec ses homologues des Antilles.

Il demande au 1^{er} vice-président, **Alain MIJDT** de le remplacer pour présider l'assemblée.

Conformément à l'article 12.5.3 des statuts de la ligue,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE que l'Assemblée Générale du 30/06/2019 sera présidée par le 1^{er} vice-président, **Alain MIJDT**.

7. Poule du Haut-Maroni - Désignation d'un référent de secteur

Après échanges de points de vue et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE de nommer Monsieur **Dominique DEDE**, référent du secteur de la poule du Haut-Maroni.

8. Inauguration du revêtement futsal extérieur le 6 juillet 2019

Le président de la ligue, **Marcel BAFAU** apprend aux membres du comité directeur qu'il sera absent lors de cette inauguration en raison d'une invitation à une réunion aux Etats-Unis émanant du président de la CONCACAF avec ses homologues des Antilles.

Il demande au 2^{ème} vice-président, **Bernard LAMA** de le remplacer pour la signature de la convention d'utilisation du terrain de futsal.

VU l'absence du président Marcel BAFAU à cette inauguration,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DONNE délégation de signature au 2^{ème} vice-président, **Bernard LAMA** pour signer la convention d'utilisation du terrain de futsal avec la CTG.

9. Homologation-Palmarès de la saison 2018-2019

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE le palmarès de la saison 2018-2019 comme suit :

CHAMPIONNATS

COMPETITIONS	CHAMPION	VICE-CHAMPION
REGIONAL 1	ASC AGOUADO	ASC LE GELDAR DE KOUROU
REGIONAL 2	OLYMPIQUE DE CAYENNE	SC KOUROUCIEN
REGIONAL 1 - FEMININES	ASC BALATE	LOYOLA OC
CHAMPIONNAT U19		
CHAMPIONNAT U17	SC KOUROUCIEN	US MACOURIA
CHAMPIONNAT U15	OLYMPIQUE DE CAYENNE	EJ BALATE

CHAMPIONNAT U13		
FOOTBALL ENTREPRISES	ASC PORTS ET DOCKS	AS RENAULT
REGIONAL 1 - FUTSAL	MONTJOLY FC	AS ETOILE DE MATOURY
REGIONAL 2 - FUTSAL	AS GOLDEN STARS	REAL GUIANA FC
SENIORS FEMININES FUTSAL	MONTJOLY FC	AS ETOILE DE MATOURY
U17 FUTSAL	AS ETOILE DE MATOURY	MONTJOLY FC
VETERANS - FUTSAL	ASC CCIG	NEWS BLACK

COUPES

COMPETITION	VAINQUEUR	FINALISTE
COUPE COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE SENIORS 2019	AS ETOILE DE MATOURY	ASC AGOUADO
COUPE DE FRANCE (7^{ème} TOUR)	AS ETOILE DE MATOURY - US MATOURY	
COUPE MUTUELLE MARE-GAILLARD ANTILLES - GUYANE	ASC LE GELDAR DE KOUROU	GOLDEN LION
COUPE MUTUELLE MARE-GAILLARD REGIONALE	ASC LE GELDAR DE KOUROU	AS ETOILE DE MATOURY
COUPE DE GUYANE SENIORS FEMININES		
COUPE DE GUYANE U19	SC KOUROUCIEN	AJ BALATA ABRIBA
COUPE DE GUYANE U17	US MATOURY	EJ BALATE
COUPE COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE U15	OLYMPIQUE DE CAYENNE	CSC DE CAYENNE
FESTI FOOT U13	OLYMPIQUE DE CAYENNE	
COUPE DE GUYANE FOOTBALL ENTREPRISES	AS RENAULT	COS MAIRIE DE KOUROU
COUPE D'OUVERTURE	AS RENAULT	AS ENDEL
COUPE ARGOS GUYANE	COS MAIRIE KOUROU	AS ENDEL
COUPE PRO-SPORT	COS CTG	AS CEGELEC
COUPE DE GUYANE FUTSAL SENIORS	AASK	AS ETOILE DE MATOURY
COUPE DE GUYANE FUTSAL FEMININES	MONTJOLY FC	ASC THEMIRE
COUPE DE GUYANE FUTSAL U17	USL MONTJOLY	FC FAMILY
COUPE DE GUYANE FUTSAL VETERANS	ASC CCIG	FC BALATA MATOURY
MEMORIAL BELLONY	US MATOURY	USC ROURA

10. Validation de la composition de la CROC et timing de la saison 2019-2020

- Après échanges de points de vue et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE les membres de la Commission Régionale de l'Organisation des Compétitions :
Murielle HIGHT, Dimitri NANCY, Dominique DEDE, Richard MONTGENIE.

Les consultants sont Thierry VICTORIN, Gilles CLAU, Armide AMARANTHE Armide, Christophe ADAM et Joachim MERRY.

La 1^{ère} journée du championnat de Régionale 1 est fixée au 17 août 2019.

Les premiers de tours de coupe de France sont définis les 24 et 31 août 2019.

La 1^{ère} journée du championnat de Régionale 2 est fixée au 7 septembre 2019.

Le nombre de clubs engagés en Coupe de France est de **trente-deux (32)**.

- Après échanges de points de vue et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE le timing de la saison 2019-2020 (voir pièce jointe).

11. Engagement des clubs de la saison 2019-2020

Après échanges de points de vue et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE les engagements des clubs suivants pour la saison 2019-2020 (voir ci-joint).

12. Demande de dérogation ASU GRAND SANTI (article 114 alinéa 3)

VU la demande de dérogation de l'ASU GRAND SANTI en date du 13/06/2019 concernant le non engagement de leur catégorie U17 et U19 en compétitions officielles pour la saison 2019-2020,

VU l'article 114 alinéa 3 indiquant que *le club accédant en **championnat Régional 1** d'une commune de moins de **2000 habitants** ou d'une commune dans laquelle la ligue de football de la Guyane n'a pas la possibilité d'organiser des compétitions de jeunes, ou **dépourvue d'une structure d'enseignement du second cycle (lycée) distante d'au moins 50 km**, qui ne peut satisfaire aux obligations du premier alinéa du présent article, peut obtenir du Comité de Direction de la Ligue, une dérogation temporaire valable pour une saison ,*

CONSIDERANT que la ligue de football de Guyane ne peut organiser des compétitions de jeunes sur la commune de Grand-Santi non accessible pas la route,

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de donner un avis favorable à la demande de dérogation du club de l'ASU GRAND SANTI.

13. Demande du FC Family

VU la demande du FC Family de pratiquer le football à 11 dans les catégories U13, U10/11, U8/U9 et séniors (coupe) pour la saison 2019-2020,

Après échanges de points de vue et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE la demande de FC Family.

14. Déplacement de la sélection U15 à Bradenton du 2 au 13 août 2019

Après discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de nommer Monsieur **Richard MONTGENIE**, chef de la délégation qui se déplacera à Bradenton.

La délégation est composée de 23 personnes : 18 joueurs, 2 éducateurs, 1 intendant, 1 médecin et 1 chef de délégation.

15. Demande de l'Olympique de Cayenne

VU le courrier de l'Olympique de Cayenne demandant au Comité directeur l'autorisation d'organiser une opération de détection pour les joueurs U19 du 26 au 29 février 2020,

Après échanges de points de vue et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de donner une suite favorable à l'organisation de ce tournoi international dédié à la catégorie U19.

16. Questions diverses

➤ **LE COMITE DIRECTEUR**

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE les candidatures aux commissions de la ligue :

- **NANCY Dimitri** au Département Jeunes Gestion des compétitions et Développement
- **PIERRE Garey** à la Commission Féminine Gestion des compétitions et Développement
- **DORLIPO Renault** au Département Futsal

➤ **LE COMITE DIRECTEUR**

A la majorité des membres présents,

VALIDE la participation de la sélection U17 au championnat CONCACAF de la catégorie qui se déroulera en 2020.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 23h00.

Le Secrétaire Général

Le Président

A.NELSON

M.BAFAU